

40 États membres

Albanie
Allemagne
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
"l'ex-République
yougoslave
de Macédoine"
Liechtenstein
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République slovaque
République tchèque
Roumanie
Saint-Marin
Saint-Siège
Serbie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie

1^{er} Forum européen des banques multilatérales de développement sur le Contrôle de conformité

Paris, 2 et 3 juillet 2009

Paris, le 3 juillet 2009 :

Les Responsables du "Contrôle de conformité" (*Compliance*) des principales banques multilatérales de développement basées en Europe, (BEI, BERD, FEI, NIB, CEB) se sont réunis les 2 et 3 juillet à Paris, au siège de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) dans le but de coordonner leurs efforts et d'établir une coopération renforcée dans le domaine de la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les crimes financiers.

Cette rencontre, placée sous l'égide du Gouverneur de la CEB, M. Raphaël Alomar, et organisée par le *Chief Compliance Officer* de la CEB a également bénéficié de la participation de représentants de l'OLAF, l'OCDE, Moneyval, Tracfin et du *Santions Board* de la Banque mondiale. Il s'agit du tout premier forum officiel réunissant les Responsables du "Contrôle de conformité" des banques multilatérales de développement basées en Europe.

A cette occasion, le Vice-Gouverneur Ruiz-Ligero et le *Chief Compliance Officer* de la CEB, ont déclaré : "Les banques multilatérales de développement, et plus particulièrement celles basées en Europe, sont de plus en plus sollicitées pour accroître leurs efforts dans la lutte contre la corruption et les crimes financiers, dans la lignée des recommandations du G20. Le renforcement de la coopération entre les banques multilatérales de développement est désormais une composante essentielle de leurs efforts conjoints afin de poursuivre mieux et efficacement cet objectif".

Contexte

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) est une banque multilatérale de développement à vocation sociale. Créée en 1956 afin d'apporter des solutions aux problèmes des réfugiés, son champ d'action s'est progressivement élargi à d'autres secteurs d'intervention contribuant directement à promouvoir la cohésion sociale en Europe.

La CEB représente un instrument majeur de la politique de solidarité en Europe : elle utilise ses ressources pour le financement de projets sociaux afin d'aider ses 40 États membres à atteindre une croissance durable et équitable.

La CEB fonde son activité sur ses capitaux propres et ses réserves et ne reçoit de ses États membres ni aide ni subvention. Grâce à son excellente notation (AAA auprès de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's), la Banque se finance sur les marchés financiers internationaux dans les meilleures conditions, et permet ainsi à ses propres emprunteurs d'abaisser sensiblement le coût de leurs ressources en vue du financement de projets sociaux.